

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 31 (1985)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Résultats des votations fédérales du 2 décembre 1984  
**Autor:** I.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848311>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Restent, il est vrai, les bisces d'arrosage des vignes. Le vigneron demeure tributaire, partiellement du moins, de ces canalisations vieilles, certainement, comme la première plantation de ceps. On a répété à satiété que la vigne était d'origine romaine. Pourquoi ne serait-elle pas celtique, voire ligurienne? La terre et le climat ne l'ont-ils pas appelée depuis les temps dont nous avons perdu la mémoire?

Se promener le long d'un bisse de vigne c'est reprendre les pas de nos plus anciens ancêtres, de

ceux-là mêmes qui les premiers s'installèrent sur nos coteaux et découvrirent la splendeur de nos paysages.

Pour y vivre, il fallait de l'eau. Ils allèrent la chercher au torrent. Ils ouvrirent le premier bisse un peu comme l'enfant qui joue au bord de la source. Et depuis lors, le bisse n'a jamais trahi. Nous devrions nous en souvenir.

<sup>1</sup> Article et photos tirées de la Revue «13 Etoiles, reflets du Valais», n°5, mai 1982.

## Résultats des votations fédérales du 2 décembre 1984

### Une concordance surprenante

Trois objets furent en votation.

L'initiative populaire «pour une protection efficace de la maternité» avec sa proposition de congé parental de neuf mois a été massivement rejetée par 1 288 181 (84,2%) voix contre 241 400 (15,8%) et par tous les cantons.

L'article constitutionnel sur la radio et la télévision et le contre-projet du Conseil fédéral pour une aide aux victimes d'actes de violence criminels ont, comme prévu, aisément passé la rampe avec 1 001 693 et 1 240 078 oui, contre 456 102 et 272 141 non et l'approbation de tous les cantons. La participation au scrutin s'est élevée à 37%.

Lancée par les grandes organisations féminines et soutenue par les partis de gauche et d'extrême gauche, l'initiative sur la maternité demandait la couverture intégrale des soins nécessités par la grossesse et l'accouchement, l'institution d'un congé parental rémunéré de neuf mois pour la mère ou le père – requête qui a soulevé la plupart des oppositions – et la protection étendue contre le licenciement pendant la grossesse,

le congé de maternité et le congé parental.

Les Chambres, le Conseil fédéral et les formations politiques du centre avaient vivement recommandé le rejet de l'initiative puisque, entre autre, certaines de ses exigences étaient jugées trop onéreuses.

L'article constitutionnel radio-TV, qui a remporté l'adhésion de 68,8% des citoyens qui se sont prononcés, n'avait pratiquement suscité l'opposition d'aucun des partis politiques.

Il habilite la Confédération à légiférer dans le domaine des médias électroniques avec une base légale consolidée.

Un premier projet avait été rejeté en 1957, un deuxième en 1976.

Le projet d'aide aux victimes d'actes de violence a été accepté à une très nette majorité, le 82% des votants l'ayant approuvé.

L'aide de la Confédération et des cantons, prévue par la modification constitutionnelle, se concrétisera par une assistance morale et juridique et par une indemnisation équitable lorsque les victimes connaissent des difficultés économiques.

I. F.

## Ein Schweizer im Ausland soll nicht zum Ausländer in der Schweiz werden.

Auf dem laufenden bleiben über alles, was in der Schweiz läuft – dazu brauchen Sie die heimatliche Stimme, die hilft, dass einem Schweizer in der Fremde die Schweiz nicht fremd wird: die Tages-Anzeiger-Fernaussgabe.

Auf 16 Dünndruckseiten ist sie ein Querschnitt durch eine volle Tages-Anzeiger-Woche, durch das ganze Spektrum von der Politik bis zum Sport.

Bestellen Sie das kostengünstige Abonnement oder lassen Sie sich zunächst 4 Ausgaben gratis zum Kennenlernen schicken.

Ich abonniere die Tages-Anzeiger Fernausgabe.

Gewünschte Zustellart:

Luftpost  gewöhnliche Post

Gewünschte Zahlungsweise:

jährlich  halbjährlich  vierteljährlich

Die ersten 4 Ausgaben sind gratis.

Ich möchte die Tages-Anzeiger-Fernaussgabe kennenlernen. Schicken Sie mir 4 Ausgaben gratis.

Zustell-Adresse:

Name: \_\_\_\_\_

Vorname: \_\_\_\_\_

Strasse: \_\_\_\_\_

PLZ/Ort: \_\_\_\_\_

Land: \_\_\_\_\_

Abonnementsrechnung an:

Name: \_\_\_\_\_

Vorname: \_\_\_\_\_

Strasse: \_\_\_\_\_

PLZ/Ort: \_\_\_\_\_

Coupon einsenden an: Tages-Anzeiger Vertrieb/Verkauf, Postfach, CH-8021 Zürich

### Die Preise der Tages-Anzeiger-Fernaussgabe in Schweizer Franken

Gewöhnliche Postzustellung	3 Monate	6 Monate	12 Monate
BRD, Dänemark, Finnland, Frankreich, Italien, Jugoslawien, Luxemburg, Malta, Niederlande, Norwegen, Österreich, Portugal, Schweden, Zypern	22.80	44.80	87.60
Übrige Länder	25.30	49.70	97.40
Luftpostzustellung			
Europa und Mittelmeerländer, Spanisch	24.60	48.50	94.80
Westafrika	24.60	48.50	94.80
Übrige Länder	27.30	53.60	105.40

**Tages-Anzeiger**  
FERNAUSSGABE